

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 51 (1867)

Artikel: Appel aux Suisses pour les engager à conserver les blocs erratiques

Autor: Studer, B. / Favre, Alph.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-89943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPEL AUX SUISES

POUR

LES ENGAGER A CONSERVER LES BLOCS ERRATIQUES.

RAPPORT

présenté à la Société Helvétique des Sciences Naturelles

réunie à Rheinfelden le 9 Septembre 1867,

par

la Commission Géologique Suisse, suivi d'un projet relatif
à une carte de la distribution des blocs erratiques
en Suisse.

MESSIEURS,

Après avoir témoigné un bienveillant intérêt à une proposition que M. A. Favre a eu l'honneur de vous faire l'année dernière à Neuchâtel *), vous en avez renvoyé l'examen à la Commission de la Carte géologique. Cette proposition était relative à la conservation des blocs erratiques en Suisse et votre Commission pense ne pouvoir agir que d'une seule manière: c'est en faisant un appel, au moyen

*) Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles.
Neuchâtel, 1866, page 44.

du présent rapport, à ce sentiment qu'on nomme le patriotisme, qui, semblable à un grand arbre, étend ses puissants rameaux en Suisse dans les directions les plus variées. Il y a bien des manières de cultiver cet arbre, et si l'histoire militaire de notre pays nous retrace les sacrifices immenses faits par nos ancêtres pour développer, dans notre sol, ses larges et fortes racines, des actions moins éclatantes peuvent cependant favoriser le développement des feuilles les plus éloignées du tronc; par leurs efforts réunis les Suisses ont su donner à cet arbre une apparence remarquable.

Le patriotisme se mêle à toutes choses et nous serons d'accord en disant que ce sentiment peut s'associer aux études scientifiques. Le pays n'est-il pas renforcé et agrandi, et la gloire nationale n'est-elle pas augmentée, par le développement des connaissances de chaque Suisse? N'est-ce pas avec un juste orgueil qu'on se dit le compatriote de tel ou tel homme dont le nom est inscrit dans l'histoire?

Prenant un exemple dans un fait récent, qui n'est pas éloigné du sujet dont nous désirons vous entretenir, nous vous faisons remarquer qu'il y a une sorte d'illustration pour la Suisse à avoir été la première région dans laquelle les antiquités lacustres ont été observées.

Notre pays a le bonheur d'avoir donné naissance à un grand nombre d'hommes éminents, et nous devrions respecter les sujets variés de leurs occupations. Or, comme nous le dirons, beaucoup d'entre eux ont étudié les blocs erratiques et nous pensons qu'il peut y avoir du patriotisme même dans la conservation de ces masses rocheuses.

Ces blocs sont, on le sait, composés de granit, de schistes cristallins ou de calcaire, et reposent sur des roches d'une autre nature. Ils étaient assez remarquables, par leur nombre et leur grosseur, pour avoir attiré de tous

temps l'attention des naturalistes et avoir fait surgir de grandes questions scientifiques. Il est en effet intéressant de chercher à comprendre comment ces masses énormes, qui ont jusqu'à 40,000 et 60,000 pieds cubes, peuvent avoir été transportées des Alpes d'où elles ont été détachées jusqu'à 40 et 50 lieues de distance en franchissant des bassins profonds, tels que les lacs de Genève, de Neuchâtel, de Zurich, de Constance, de Lucerne, de Côme, de Lugano, etc.

Ce grand problème a été discuté par de nombreux savants suisses et étrangers, parmi lesquels nous citerons: Lang, Cappellet, Scheuchzer, Gruner, de Saussure, Deluc, Necker, Hugi, Ebel, Conrad Escher, Rengger, Playfair, Breislak, Venturi, L. de Buch, Venetz, B. Studer, de Charpentier, Lardy, Morlot, Collegno, Godeffroy, Mgr. Rendu, MM. Elie de Beaumont, Lyell, Murchison, Fournet, Ch. Martins, Gastaldi, Forbes, Tyndall, Guyot, Agassiz, Arnold Escher de la Linth, Heer, Dolfuss-Ausset, Desor, Mérian, Hogard, Lavizzari, Collomb, de Mortillet, Ramsay, Sartorius de Waltershausen, A. Favre, etc. etc.; tous ont examiné notre pays à ce point de vue. Quelques-uns ont soutenu que les blocs erratiques avaient été transportés par des courants d'eau, d'autres ont pensé qu'ils avaient été charriés par des glaces flottantes, d'autres enfin croient que le transport en est dû à des glaciers, qui dans un temps se sont étendus de manière à couvrir toute la plaine comprise entre les Alpes et le Jura. Cette théorie, née de l'examen du sol suisse, est en général adoptée par les naturalistes.

On voit donc l'intérêt avec lequel les blocs erratiques ont été observés; mais ce n'est pas tout, cette étude en a nécessité une autre: il fallait, pour soutenir la dernière

des hypothèses énoncée ci-dessus, connaître dans les moindres détails le mécanisme de la marche des glaciers, celui de la transformation de la neige en glace, etc., en sorte que les savants ont été entraînés à faire de nombreuses expéditions dans la région des neiges éternelles. C'est en partie ces recherches qui ont fait naître le désir, si répandu maintenant, de visiter les sommités élevées des Alpes, et qui ont contribué à la formation des Clubs alpins suisses et étrangers.

Nous espérons que ces détails feront comprendre aux hommes qui ne s'occupent pas ordinairement de science, l'intérêt qui s'attache aux blocs erratiques.

Malheureusement depuis 100 ou 150 ans on détruit ces blocs pour les utiliser comme matériaux de construction ou même pour ferrer les routes. Dans ces dernières années leur destruction a été beaucoup activée, et lorsque le moment où il n'en existera plus sera arrivé, on aura anéanti les traces d'un des grands faits de l'histoire naturelle de notre pays, et on sera parvenu à ce résultat peu à peu et sans s'en douter. Beaucoup de personnes y auront contribué, souvent pour un bien faible avantage et en facilitant, sur notre sol, des spéculations à des ouvriers étrangers.

Les membres des Sociétés d'archéologie sont intéressés à la conservation des blocs, car ceux-ci portent souvent des gravures ou des signes auxquels on attache tous les jours plus d'importance. En effet, des recherches faites récemment dans quelques pays, particulièrement en Angleterre, ont démontré que ces signes ont un caractère de généralité qui semble indiquer des habitudes communes à des populations différentes. Il est intéressant de conserver les traces commémoratives des premiers habitants du sol.

Les amateurs de légendes voient disparaître une partie de leurs jouissances à mesure que les blocs erratiques sont détruits, car d'anciennes traditions nous apprennent que les uns ont été lancés par le diable sur un pauvre ermite; qu'un autre a servi de refuge, au moment du déluge, au dernier des chevaux qui y a laissé l'empreinte de son fer. Enfin un troisième bloc porte le nom du marché au poisson d'une ville dont il n'y a pas de traces, etc. etc. On pourrait faire un recueil intéressant des légendes attachées aux blocs erratiques.

Dans ce moment où la destruction de ces derniers marche avec une grande rapidité, mais où elle n'est cependant pas assez avancée pour qu'on ne puisse trouver encore bon nombre de ces grandes pierres à conserver, la Commission géologique suisse a cru devoir faire connaître l'état des choses.

Il est évident qu'elle ne réclame pas que dès à présent l'exploitation des blocs erratiques soit arrêtée. Elle demande que dans les localités où il y en a un certain nombre, quelques-uns des plus beaux, des plus remarquables, par leur volume, par leur position ou par leur élévation au-dessus de la plaine, soient conservés. Il va sans dire que dans les localités où les blocs sont rares, il y a un grand intérêt à les préserver de la destruction.

Nous tenons à dire ce qui a été fait dans quelques contrées pour leur conservation.

Dans le canton de Neuchâtel, qui est parsemé de ces grandes pierres sorties de la vallée du Rhône, une Société de jeunes gens, le Club jurassien, pour laquelle on a publié des Instructions, est occupée à marquer sur une carte au $\frac{1}{25000}$ tous les blocs erratiques du pays. Les plus remarquables portent un numéro d'ordre et sont inscrits sur

un catalogue, on en détache un échantillon, on en fait la description et un dessin, en sorte que cette région sera bientôt mieux étudiée que toute autre sous ce rapport. Beaucoup de blocs sont déclarés Inviolables, et ce mot est gravé à leur surface.

Quelques Gouvernements et quelques Conseils municipaux ont pris à cœur la conservation des blocs erratiques et nous désirons que leur exemple soit imité. La municipalité de la commune de Soleure a décidé qu'on n'en exploiterait plus sur le terrain qui lui appartient; la commune de Boudry a pris la même décision. A Lenzbourg, la municipalité, sollicitée par quelques amis de la science, a voté la conservation d'un bloc, nommé le Fischbank, situé à un kilomètre de la ville et dont cependant des ouvriers italiens offraient un grand prix. Cette pierre présente un intérêt spécial, parce qu'elle provient des montagnes du canton d'Uri, et maintenant on a su tirer parti de la position pittoresque où elle se trouve pour en faire l'ornement d'une promenade publique.

Plusieurs personnes de Genève qui n'étudient pas l'histoire naturelle d'une manière spéciale, ont acheté certains blocs erratiques, dans les environs de cette ville, pour les conserver.

Dans le département de la Haute-Savoie les choses se passent un peu différemment: MM. Soret et Favre ont été chargés de désigner ceux des blocs qui méritent d'être conservés; ils en ont marqué environ 120 dans la vallée de l'Arve. Après un premier rapport qu'ils ont présenté à la Société géologique de France et qui a été approuvé par Son Exc. Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie leur a donné l'assurance qu'il fera respecter les blocs qu'ils ont désignés et qui sont

situés dans le domaine de l'Etat ou dans les biens communaux. — Si on ne prend aucune mesure pour conserver les traces du phénomène erratique dans d'autres parties des Alpes, la vallée de l'Arve sera probablement la seule où nos descendants pourront l'étudier.

La Commission géologique croit donc que le moment est venu de faire un appel à tous ceux qui peuvent avoir quelque influence sur la destinée des blocs erratiques, c'est-à-dire aux particuliers, aux communes et aux gouvernements de la Suisse qui en possèdent dans leurs domaines; elle demande à chacun de contribuer dans les limites de son pouvoir à faire respecter dès à présent un certain nombre de blocs. Elle prie les Sociétés suisses, entre autres celles d'histoire naturelle, d'utilité publique, du Club alpin, etc., de concourir à cette œuvre et de faire des efforts pour conserver à la Suisse un trait de la physionomie de son sol, qui sans lui être spécial, y est fortement développé. Elle espère que son appel sera entendu.

En pratique, pour assurer la conservation d'un bloc, il faut savoir si cette roche est sur un terrain appartenant à un gouvernement, à une commune ou à une municipalité; s'il en est ainsi, ce corps en décrètera la conservation et y fera graver une marque spéciale. Si le bloc est chez un particulier, on ne peut rien faire sans le consentement de ce dernier, mais s'il tient à le conserver, il peut donner des ordres à cet effet, le céder à l'État ou à la commune, ou le vendre à bas prix à l'un ou à l'autre de ces deux corps. Tel bloc ou tel groupe de blocs bien placé, dont les environs sont soigneusement arrangés, peut devenir un ornement pour une propriété, un but de promenade, attirer les visiteurs, et être par lui-même une source d'un revenu plus grand que s'il avait été vendu et détruit.

Les personnes qui désirent avoir de plus amples renseignements peuvent s'adresser aux membres de la Commission de la Carte géologique de la Suisse, savoir :

MM. Bernard Studer, professeur de géologie à l'Université de Berne, président.

- „ P. Mérian, ancien Conseiller d'État, à Bâle.
- „ Escher de la Linth, professeur au Polytechnicum, à Zurich.
- „ E. Desor, professeur à l'Académie de Neuchâtel.
- „ Alph. Favre, professeur à l'Académie de Genève.
- „ P. de Loriol, au Chalet des Bois, près Céligny, canton de Vaud.

Elles pourront aussi s'adresser à Messieurs les géologues qui travaillent pour la carte de Suisse, savoir :

MM. Théobald, à Coire.

- „ F.-J. Kaufmann, à Lucerne.
- „ Alb. Muller, au Musée d'histoire naturelle de Bâle.
- „ Mœsch, au Polytechnicum de Zurich.
- „ Gilliéron, à Bâle.
- „ Aug. Jaccard, au Locle.

Les personnes qui se seront occupées de la conservation des blocs erratiques sont instamment priées de faire connaître à M. Alphonse Favre (Genève, rue des Granges, 6), ce qu'elles auront fait, ainsi que la position exacte des blocs, leurs dimensions et les noms de ceux à qui ils appartiennent.

B. Studer,

Président de la Commission géologique suisse.

Alph. Favre,

Secrétaire.

PROJET RELATIF
à une
**Carte de la distribution des blocs erratiques
en Suisse.**

Nous avons obtenu de la Commission géologique suisse l'autorisation de profiter de la présente circulaire pour faire savoir que nous avons l'intention de faire une carte de la distribution des blocs erratiques en Suisse. A cet effet, nous désirons nous mettre en rapport avec quelques personnes voulant bien prendre la peine de marquer sur la carte du général Dufour ou sur une carte exacte à une grande échelle, la position des blocs erratiques, chacune pouvant le faire aisément dans un certain espace autour de sa demeure. Nous espérons être aidés dans cette entreprise non-seulement par quelques membres de la Société helvétique des Sciences naturelles, mais encore par Messieurs les géologues, par quelques membres des Sociétés d'histoire naturelle cantonales, par des membres de la Société pour la culture des montagnes, par des membres du Club alpin, auxquels nous faisons un appel spécial, car l'un de nous a été président de la section genevoise, etc. etc. Nous espérons que Messieurs les instituteurs voudront bien nous prêter leur concours et nous demandons à Messieurs les forestiers, les ingénieurs, les géomètres et arpenteurs, de s'intéresser à cette entreprise. Nous serons heureux d'entrer en relation avec eux et, lorsqu'ils se seront adressés à nous, nous leur fournirons quelques détails qui sont trop longs pour être insérés ici. Nous voudrions que le présent appel fût entendu au delà des frontières de la Suisse et nous rappellerons à cette occasion que M. Alb. Steudel de Ravensbourg a bien voulu nous faire

connaître la distribution des blocs erratiques d'une partie de la Souabe et la position de l'ancienne moraine terminale du glacier du Rhin. *)

On peut nous indiquer, au moyen d'un papier à calquer s'ajustant sur la carte du général Dufour, la position des blocs qui existent encore et celle des blocs qui ont été détruits depuis peu de temps; nous pourrions peut-être aussi prêter momentanément quelques parties de la carte fédérale ou de quelque autre carte à une échelle plus grande.

S'il était fait un accueil favorable à notre proposition, on aurait en peu de temps une bonne carte de la distribution des blocs erratiques en Suisse. Lorsque ce travail sera arrivé à sa fin et lorsqu'il sera publié, nous nous engageons d'une manière formelle à faire connaître les noms de toutes les personnes qui nous auront fourni des renseignements et nous leur témoignerons ainsi notre reconnaissance pour la part qu'elles auront prise à cette œuvre.

La conservation des blocs et la carte de leur distribution sont deux travaux purement scientifiques, différents l'un de l'autre, mais qui se touchent de près. Si tout deux pouvaient être terminés en peu de temps, nous aurions une nouvelle preuve de la puissance de l'esprit d'association dans notre pays.

Alph. Favre.

Louis Soret.

La Société helvétique des Sciences naturelles a approuvé le présent rapport et en a autorisé l'impression et la distribution.

On est prié de donner à cet Appel la plus grande publicité.

*) Archives de la Bibliothèque Universelle de Genève, juillet 1867, tome XXIX, pag. 209.